

U-5502

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française
 Provincial et communal

Libre confessional
 Libre non confessional

Identité du responsable pour le réseau : Jean STEENSELS

Date et signature 13/06/03

2. Intitulé de l'unité de formation :

INFORMATIQUE - INTRODUCTION A LA CREATION DE SITES WEB (CONVENTION)

CODE DE L'U.F. : <u>453496021w2</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <u>709</u>
-------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de : transition du degré : inférieur qualification supérieure supérieur

Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INTRODUCTION A LA CREATION DE SITES WEB (CONVENTION)

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

Cette unité doit permettre

- de répondre à l'informatisation des tâches;
- d'accroître le champ des compétences en matière d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC);
- de développer, chez l'apprenant, les aptitudes fonctionnelles de base en matière de création, d'organisation et de présentation de documents sur un site Web.

ANNEXE 3

**CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION
INFORMATIQUE - INTRODUCTION A LA CREATION DE SITES WEB (CONVENTION)**

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail ou plus de vingt étudiants par groupe.

Le matériel devra respecter les recommandations liées aux logiciels utilisés.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INTRODUCTION A LA CREATION DE SITES WEB (CONVENTION)

Pour atteindre le seuil de réussite,

- *face à un système informatique connu et sur lequel sont installés les outils de création de sites utilisés durant l'apprentissage,*
- *en respectant les règles et contraintes d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,*
- *en utilisant les commandes appropriées,*

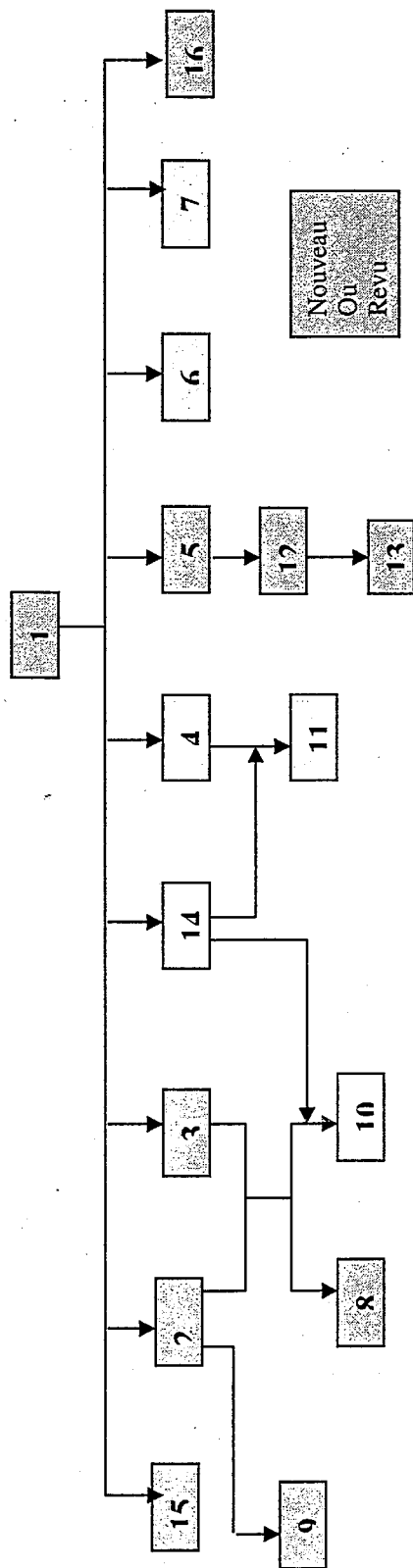
l'étudiant sera capable:

- de réaliser un site reprenant une structure et des éléments imposés, repris parmi ceux qui ont fait l'objet de l'apprentissage;
- de transférer ce site sur un serveur Internet ou Intranet.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- des qualités techniques et esthétiques de la réalisation,
- de la rigueur dans le respect des consignes et des contraintes,
- du degré d'autonomie atteint dans l'apprentissage.

Unités de formation de la convention Fonction publique de la Communauté Française – Enseignement de Promotion Sociale



Numéro	Intitulé(s) de l'Enseignement de promotion sociale	périodes	Version 2 ou 3	Code
1	Informatique: Introduction P.C. et au système d'exploitation Windows (convention)	12	Oui	75 60 99 U21 ?3
2	Informatique: Introduction à Word (convention)	24	Oui	75 42 88 U21 ?3
3	Informatique: Introduction à la navigation sur Internet (convention)	06	Oui	75 34 99 U21 ?2
4	Informatique: Introduction à Excel (convention)	30		75 45 91 U21 ?2
5	Informatique: Introduction à Access (convention)	30	Oui	75 44 92 U21 ?3
6	Informatique: Windows - Mise à jour (convention)	06		75 31 88 U21 ?1
7	Informatique: Windows NT - Mise à jour (convention)	12		75 31 87 U21 ?1
8	Informatique: Introduction à la création de sites Web (convention)	36	Oui	75 34 96 U21 ?2
9	Informatique: Utilisation de PowerPoint (convention)	12	Oui	75 43 99 U21 ?2
10	Informatique Word - Notions complémentaires (convention)	30		75 42 85 U21 ?2
11	Informatique Excel - Notions complémentaires (convention)	30		75 45 86 U21 ?2
12	Informatique: Utilisation avancée d'Access (convention)	36	Oui	75 44 91 U21 ?3
13	Informatique: Gestion de bases de données avec Access (convention)	36	Nouveau	75 44 90 U21 ?1
14	Informatique - Introduction à la messagerie électronique (convention)	06		75 32 94 U21 ?1
15	Informatique: traitement élémentaire de l'image avec Photoshop (convention CF)	18	Nouveau	75 47 89 U21 ?1
16	Informatique: Initiation à la maintenance (convention CF)	12	Nouveau	75 04 98 U21 ?1

Tableau de concordance relatif à l'unité de formation

« Informatique : Introduction à la création de sites Web (convention) »

Date de dépôt :

Date d'approbation :

Date d'application provisoire :

Date limite d'application :

	Code de référence régime I provisoire	Code du domaine de formation	Intitulé régime I provisoire	Code de référence régime I provisoire	Code du domaine de formation	Intitulé régime I provisoire
S E C T I O N						
U F		709	Informatique : Introduction à la création de sites Web (convention)	753496 U21 W1	709	Informatique : Introduction à la création de sites Web (convention)